

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2015
N° 1 (dans l'Ordre du Jour)

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE



D'ANGERS

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

*Séance du lundi 30 mars 2015 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire,
et régulièrement convoquée le mardi 24 mars 2015
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 21 heures 25*

Etaient présents : M. Christophe BECHU, Mme Michelle MOREAU, M. Emmanuel CAPUS, Mme Roselyne BIENVENU (départ à 20h30), M. Ahmed EL BAHRI, Mme Françoise LE GOFF, M. Alain FOUQUET, Mme Catherine LEBLANC, M. Gilles GROUSSARD, Mme Jeanne ROBINSON-BEHRE, M. Roch BRANCOUR, Mme Caroline FEL (départ à 20h45), M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Faten SFAÏHI, M. Benoit PILET, Mme Isabelle LE MANIO, M. Florian SANTINHO, Mme Alima TAHIRI, M. Gilles LATTÉ, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Maxence HENRY, Mme Karine ENGEL, M. Jean-Pierre BERNHEIM, M. Bernard DUPRE, M. Daniel DIMICOLI, Mme Catherine GOXE, Mme Pascale MARCHAND, Mme Véronique CHAUVEAU, M. Michel BASLÉ, Mme Astou THIAM, M. Marcel MOULAN, Mme Laure HALLIGON, M. Pierre PICHERIT, Mme Véronique ROLLO, M. Richard YVON, Mme Claudette DAGUIN, M. Stéphane PABRITZ, Mme Maryse CHRÉTIEN, M. Alain AUGELLE, Mme Constance NEBBULA, Mme Christine BLIN, M. Grégoire LAINÉ, M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, M. Alain PAGANO, Mme Chadia ARAB, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, M. Vincent DULONG (départ à 21h)

Etaient excusés :

M. Alexandre VILLALONGA
Mme Silvia CAMARA-TOMBINI
M. Luc BELOT
Mme Laure REVEAU

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues.

Mme Roselyne BIENVENU a donné pouvoir à M. Emmanuel CAPUS (à partir de 20h30)
Mme Caroline FEL a donné pouvoir à M. Roch BRANCOUR (à partir de 20h45)
M. Alexandre VILLALONGA a donné pouvoir à M. Florian SANTINHO
Mme Silvia CAMARA-TOMBINI a donné pouvoir à M. Antony TAILLEFAIT
M. Luc BELOT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
Mme Laure REVEAU a donné pouvoir à M. Gilles MAHE
M. Vincent DULONG a donné pouvoir à Mme Estelle LEMOINE-MAULNY (à partir de 21h)

Le conseil a nommé secrétaire, Mme Christine BLIN



Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 31 mars 2015

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2015
N° 1 (dans l'Ordre du Jour)

Référence : DEL-2015-101

PILOTAGE MUTUALISE DES POLITIQUES PUBLIQUES - Finances

Budget primitif 2015 - Approbation

Rapporteur : Emmanuel CAPUS,

EXPOSE

Le débat d'orientation budgétaire du 23 février dernier a permis de présenter les grandes lignes du budget 2015 ainsi que le plan pluriannuel d'investissement pour la période 2015-2018 et l'état de la dette.

Les budgets primitifs 2015 concernant le budget principal et les budgets annexes de la ville, tirés de ce débat d'orientation budgétaire, vous sont ci-dessous présentés.

1 - BUDGET PRINCIPAL

Le Budget Principal de la Ville, soumis à votre approbation, conformément aux articles L2312-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, est équilibré :

- en section de fonctionnement à **226 274 867 €**
- en section d'investissement à **63 771 302 €**

pour un montant général de **290 046 169 €**.

2 - BUDGET ANNEXE CHAUFFERIES URBAINES

Le Budget Annexe des Chaufferies Urbaines, soumis à votre approbation, conformément aux articles L2312-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, s'élève :

- en section de fonctionnement à 1 854 384 €
- en section d'investissement à 3 050 222 €

pour un montant général de **4 904 606 €**

3 - BUDGET ANNEXE BOUCLE OPTIQUE ANGEVINE

Le Budget Annexe Boucle Optique Angevine, soumis à votre approbation, conformément aux articles L2312-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, s'élève :

- en section de fonctionnement à 208 00 €
- en section d'investissement à 146 000 €

pour un montant général de **354 000 €**

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2015
N° 1 (dans l'Ordre du Jour)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, article L.2121-1 et suivants,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, article L.1612-1 et suivants,
Vu la présentation du rapport budgétaire,

Considérant l'avis de la commission Finances du 19 mars 2015,

DELIBERE

Adopte le budget primitif 2015 du Budget Principal et des Budgets Annexes 2015 de la Ville d'Angers.

Budget Principal Fonctionnement – Dépenses :

011- Charges à caractère général

Contre : M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à la majorité

012- Charges de personnel et frais assimilés

Contre : M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à la majorité

65- Autres charges de gestion courante

Contre : M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à la majorité

656 – Frais de fonctionnement des groupes d'élus

Contre : M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à la majorité

66- Charges financières

Contre : M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à la majorité

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2015

N° 1 (*dans l'Ordre du Jour*)

67- Charges exceptionnelles

Contre : M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à la majorité

023 – Virement à la section d'investissement

Contre : M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à la majorité

042- Opérations d'ordre de transfert entre sections

Contre : M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à la majorité

Budget Principal Investissement – Dépenses

13- Subventions d'investissement

Contre : M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à la majorité

16- Emprunts et dettes assimilées

Contre : M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à la majorité

20 – Immobilisations incorporelles

Contre : M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à la majorité

204- Subventions d'équipement versées

Contre : M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à la majorité

21- Immobilisations corporelles

Contre : M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à la majorité

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2015
N° 1 (dans l'Ordre du Jour)

23- Immobilisation en cours

Contre : M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à la majorité

26- Participations et créances

Contre : M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à la majorité

27- Autres immobilisations financières

Contre : M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à la majorité

040- Opérations d'ordre de transfert entre sections

Contre : M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à la majorité

Budget Principal Fonctionnement – Recettes :

013 – Atténuations de charges

Contre : M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à la majorité

70- Produits des services du domaine et ventes diverses

Contre : M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à la majorité

73 Impôts et Taxes

Contre : M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à la majorité

74- Dotations, subventions et participations

Contre : M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à la majorité

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2015

N° 1 (dans l'Ordre du Jour)

75- Autres produits de gestion courante

Contre : M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à la majorité

76- Produits financiers

Contre : M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à la majorité

77- Produits exceptionnels

Contre : M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à la majorité

042- Opérations d'ordre de transfert entre sections

Contre : M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à la majorité

Budget Principal Investissement – Recettes

024- Produits des cessions d'immobilisations

Contre : M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à la majorité

10-Dotations, fonds divers et réserves

Contre : M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à la majorité

13- Subventions d'investissement

Contre : M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à la majorité

16- Emprunts et dettes assimilées

Contre : M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à la majorité

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2015
N° 1 (dans l'Ordre du Jour)

165- Dépôts et cautionnement reçus

Contre : M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à la majorité

27- Autres immobilisations financières

Contre : M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à la majorité

021- Virement de la section de fonctionnement

Contre : M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à la majorité

040- Opérations d'ordre de transfert entre sections

Contre : M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à la majorité

Budget Annexe Chaufferies Urbaines Fonctionnement – Dépenses :

011- Charges à caractère général

Contre : M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à la majorité

012- Charges de personnel et frais assimilés

Contre : M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à la majorité

66- Charges financières

Contre : M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à la majorité

67- Charges exceptionnelles

Contre : M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à la majorité

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2015

N° 1 (dans l'Ordre du Jour)

042- Opérations d'ordre de transfert entre sections

Contre : M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à la majorité

Budget Annexe Chaufferies Urbaines Investissement – Dépenses :

16- Emprunts et dette assimilées

Contre : M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à la majorité

20- Immobilisations incorporelles

Contre : M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à la majorité

21- Immobilisations corporelles

Contre : M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à la majorité

040- Opérations d'ordre de transfert entre sections

Contre : M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à la majorité

Budget Annexe Chaufferies Urbaines Fonctionnement – Recettes :

70- Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises

Contre : M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à la majorité

75- Autres produits de gestion courante

Contre : M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à la majorité

77-Produits exceptionnels

Contre : M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à la majorité

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2015
N° 1 (dans l'Ordre du Jour)

042- Opérations d'ordre de transfert entre sections

Contre : M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à la majorité

Budget Annexe Chaufferies Urbaines Investissement – Recettes :

13- Subventions d'investissement

Contre : M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à la majorité

16- Emprunts et dettes assimilées

Contre : M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à la majorité

27- Autres immobilisations financières

Contre : M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à la majorité

040- Opérations d'ordre de transfert entre sections

Contre : M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à la majorité

Budget Annexe Boucle Optique Angevine Fonctionnement– Dépenses :

011- Charges à caractère général

Contre : M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à la majorité

012- Charges de personnel et frais assimilés

Contre : M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à la majorité

023- Virement à la section d'investissement

Contre : M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à la majorité

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2015
N° 1 (dans l'Ordre du Jour)

042- Opérations d'ordre de transfert entre sections

Contre : M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à la majorité

Budget Annexe Boucle Optique Angevine Investissement– Dépenses :

20- Immobilisations incorporelles

Contre : M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à la majorité

21- Immobilisations corporelles

Contre : M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à la majorité

Budget Annexe Boucle Optique Angevine Fonctionnement– Recettes :

70- Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises

Contre : M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à la majorité

Budget Annexe Boucle Optique Angevine Investissement– Recettes :

021- Virement à la section d'exploitation

Contre : M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à la majorité

040- Opérations d'ordre de transfert entre sections

Contre : M. Frédéric BEATSE, Mme Rose-Marie VERON, M. Gilles MAHE, Mme Fatimata AMY, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Alain PAGANO, Mme Chadia ARAB, M. Luc BELOT, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, Mme Laure REVEAU, M. Vincent DULONG

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à la majorité

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Le Maire
Pour le Maire, l'adjoint Délégué



Ville d'Angers

RAPPORT DE PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2015

BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES



BUDGET PRINCIPAL

Le rapport qui vous est soumis s'inscrit dans la droite ligne du débat d'orientations budgétaires présenté au conseil municipal du 23 février 2015. Il s'agit du premier budget de cette nouvelle mandature.

Préambule méthodologique :

Le rapport budgétaire doit être abordé comme un complément au document budgétaire réglementaire remis à chaque membre du conseil municipal. En effet, le caractère parfois ardu de la présentation du document réglementaire nécessite des regroupements voire des retraitements qui facilitent sa compréhension et de notre point de vue améliorent le débat démocratique. Ainsi, le choix a été fait de ne présenter que les dépenses et les recettes réelles, les opérations dites d'ordre s'équilibrant entre elles et correspondant à des mécanismes purement comptables. De la même manière, les écritures réelles liées à la souscription d'une ligne de trésorerie (OCLT – ouverture de crédits long terme) ne sont-elles pas reprises dans le rapport.

Si cette pédagogie de la présentation vient en continuité des précédents rapports portant sur le budget primitif, en revanche le BP 2015 marque une rupture sur le principe de sincérité. Le budget primitif voté en début d'année est l'acte qui est censé prévoir et autoriser l'ensemble des dépenses attendues au cours de l'année. Or l'habitude avait été prise d'inscrire en cours d'année des dépenses (subventions au sport de haut niveau, Accroche-coeurs, ...) et des recettes (dotation nationale de péréquation, amendes de police) dont on savait pourtant de façon certaine qu'elles interviendraient dans l'exercice. Aussi en 2015, les comparaisons seront-elles plus pertinentes entre le réalisé 2014 et le budget primitif 2015 qu'entre les deux budgets primitifs.

Les caractéristiques du budget 2015 sont les suivantes :

- Une nouvelle méthode : **un budget sincère** qui facilite l'analyse et le débat démocratique,
- **Un budget rigoureux** avec des dépenses de fonctionnement dont la hausse a été limitée à 1,9% contre 6,7% l'an passé et des dépenses d'investissement en baisse de 25% pour s'adapter aux contraintes financières qui s'imposent à nous comme l'a relevé l'audit de KPMG du mois de juin dernier,
- **Un budget volontariste** à travers la traduction rapide et concrète du programme municipal : plan d'urgence voirie, plan places, nouvelle patinoire, police municipale de nuit, vidéo-protection, végétalisation,
- **Un budget moins dépendant de l'emprunt**, dont le montant est divisé par deux par rapport à 2014.

► BALANCE GENERALE

La balance générale du budget se présente ainsi :

<i>En M€</i>	BP 2014	Réalisé 2014	BP 2015	BP 2015/ réalisé 2014
FONCTIONNEMENT				
Recettes	216,6	226,7	226,1	-0,3%
Dépenses	198,8	204,5	208,5	1,9%
AUTOFINANCEMENT				
Autofinancement brut	17,8	22,2	17,6	-20,6%
Annuité (capital + intérêts)	5,8	5,7	7,8	37,6%
Autofinancement net	12,0	16,5	9,8	-40,7%
INVESTISSEMENT				
Recettes	57,0	62,00	41,5	-33,1%
Dépenses	69,0	64,8	51,3	-20,8%
TOTAL				
Recettes Fct + Inv	273,6	288,7	267,6	-7,3%
Dépenses Fct + Inv	273,6	275,0	267,6	-2,7%

In fine, les recettes comme les dépenses affichent une baisse par rapport au réalisé 2014 :

- Une baisse de 7,3% pour l'ensemble des recettes, soit -14,4 M€, due à la fois à la réduction du recours à l'emprunt et à une légère dégradation des recettes de fonctionnement (-0,3%),
- Une baisse globale de 2,7% pour l'ensemble des dépenses liée à la réduction des dépenses d'investissement (-20,8%).

▶ SECTION DE FONCTIONNEMENT

Pour le budget 2015, les crédits de la section de fonctionnement s'établissent à :

- 226 115 232 € en recettes
- 208 484 337 € en dépenses

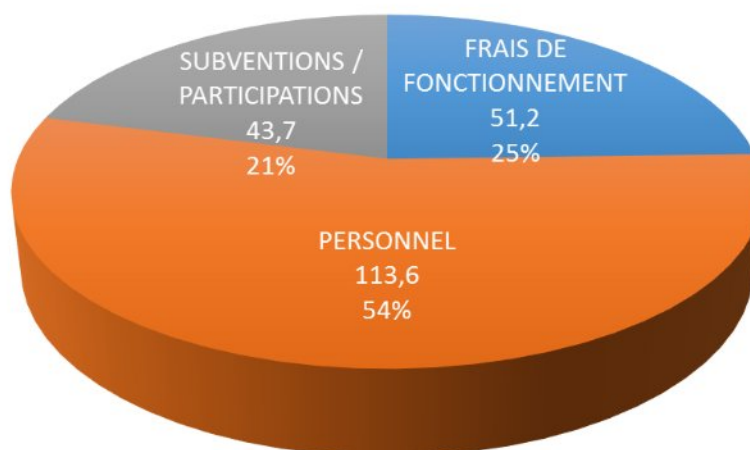
• Des dépenses de fonctionnement maîtrisées

Les crédits de fonctionnement hors intérêts de la dette affichent une hausse de 4,9% par rapport au BP 2014 (+9,8 M€), mais **la hausse n'est en réalité que de +1,9% si l'on compare les crédits consommés en 2014 à ceux prévus pour 2015.**

Ces crédits se répartissent comme suit :

En M€	BP 2014	Réalisé 2014	BP 2015	% BP 2015/ Réalisé 2014
Frais de personnel	110,6	111,3	113,6	2,0%
Frais de fonctionnement	48,7	51,1	51,2	0,2%
Subventions/ Participations	39,4	42,1	43,7	3,7%
Total	198,7	204,5	208,5	1,9%

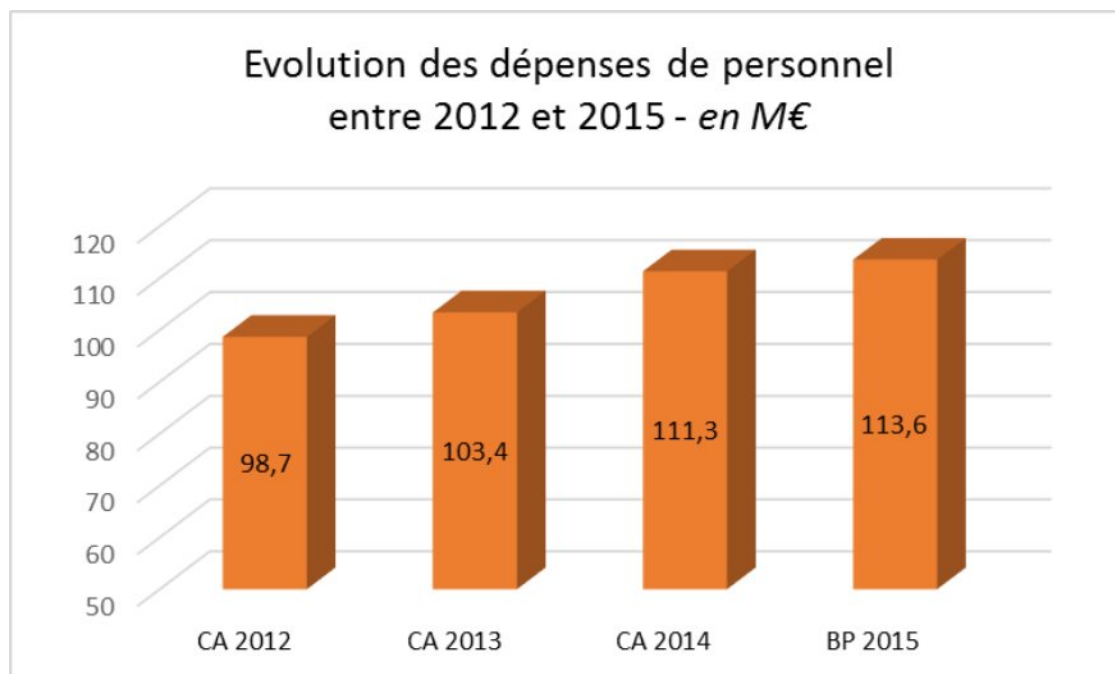
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT en M€



- **Dépenses de personnel**

Elles passent de 111,3 M€ réalisés sur l'exercice 2014 à 113,6 M€ dans le projet de BP 2015 (+2%).

Les effectifs de la collectivité ont été stabilisés. L'augmentation budgétaire résulte de la mise en oeuvre de **mesures réglementaires nationales** qui s'imposent à notre collectivité, à l'instar du Glissement Vieillesse Technicité (+1,1 M€) ou encore de la réforme nationale de la catégorie C (+0,8 M€).



- **Frais de fonctionnement**



Les frais de fonctionnement augmentent de BP à BP de 2,5 M€ (5,1%) **mais de seulement 0.2% de BP à réalisé 2014.**

Comme pour les subventions, **cette évolution est la conséquence de l'inscription, dès le BP, de l'intégralité des dépenses prévues au cours de l'année.**

Les frais de fonctionnement émanent majoritairement sur le chapitre budgétaire 011 « charges à caractère général ». Ils correspondent notamment aux dépenses suivantes :

- Energie – électricité : 6 708 k€
- Chauffage urbain : 965 k€
- Carburants : 920 k€
- Fournitures de petit équipement : 430 k€
- Fournitures administratives : 130 k€
- Livres, disques (bibliothèques et médiathèques) : 520 k€
- Contrats de prestation de service : 4 189 k€
- Locations immobilières : 953 k€
- Maintenance : 1 113 k€
- Primes d'assurances : 686 k€
- Transports collectifs : 731 k€
- Frais d'affranchissement : 536 k€
- Créances admises en non-valeur : 500 k€

- **Subventions de fonctionnement et participations**

Les subventions de fonctionnement se stabilisent à 43,7 M€, à comparer aux 39,4 M€ inscrits au BP 2014, ce qui représente une augmentation significative (+10,7%) essentiellement due à l'inscription dès le BP d'une subvention qui n'était auparavant intégralement inscrite qu'en cours d'année (les sports de haut niveau pour 2,4 M€).

De fait, si l'on compare le BP 2015 au réalisé 2014, la hausse est en fait de seulement 1,6 M€ et 3,7 %.



Secteur d'intervention	BP 2015
Centre communal d'action sociale (CCAS)	12 050
Actions culturelles patrimoine	9 851
Activités sportives et loisirs	6 745
Citoyenneté et vie de quartiers	3 828
Education, enfance, famille, formation	4 843
Développement économique et du tourisme	2 017
Pilotage mutualisé politiques	1 280
Déplacements	841
Politique de la ville	745
Subventions action sociale autres que CCAS	475
Prévention et sécurité	323
Rayonnement et coopérations	249
Urbanisme, logement, aménagement urbain	208
Politique de la jeunesse	129
Protection de l'environnement	68
TOTAL	43 651

En milliers d'€

- **Des recettes de fonctionnement fragilisées mais relativement stables**

Les prévisions de recettes de fonctionnement au BP 2015 sont assez proches du réalisé 2014, en diminution de 0,3% dans un contexte de réduction des dotations versées par l'Etat, comme évoqué lors du débat d'orientation budgétaire.

<i>En M€</i>	BP 2014	Réalisé 2014	BP 2015	% BP 2015/ réalisé 2014
Produit fiscal	94,2	94,4	96,2	1,9%
DGF/DSU/DN Péréquation	49,9	52,5	52,4	-0,1%
Dotations d'agglomération	28,4	28,4	28,4	0,0%
Produits d'exploitation	17,3	18,4	18,1	-1,9%
Recettes diverses	26,8	33,0	31,0	-5,9%
Total	216,6	226,7	226,1	-0,3%

- **Fiscalité**

Compte tenu de l'engagement de la nouvelle équipe municipale de ne pas augmenter les taux d'imposition, les hypothèses retenues pour les recettes fiscales sont construites sur la base d'une croissance de nos bases fiscales fondée à la fois sur la hausse réglementaire nationale de 0,9% et sur la croissance de 1,1% de l'assiette de l'impôt due à la rénovation et à la construction de logements.

Les recettes générées par la fiscalité ménages approcheraient ainsi les 96,2 M€, sous réserve de notification des montants par les services de l'Etat.

- **Dotations de l'Etat**

La perte de recette attendue sur la dotation globale de fonctionnement devrait être amortie par la hausse de la dotation de solidarité urbaine dont pourrait bénéficier Angers si la ville est maintenue dans les 250 premières communes de la dotation de solidarité urbaine cible. C'est une bonne nouvelle en termes de ressource mais une mauvaise nouvelle pour notre ville tant elle témoigne de sa paupérisation.

La dotation nationale de péréquation (2,3 M€) est quant à elle inscrite pour la première fois dès le budget primitif et non en décision modificative en cours d'année.

- **Dotations d'agglomération :**

Elles devraient être stables à 13,6 M€, de même que les dotations versées par Angers Loire Métropole : l'attribution de compensation (22,4 M€) et la dotation de solidarité (6 M€).

- **Produits d'exploitation**

Les recettes d'exploitation sont constituées des recettes perçues par la collectivité en raison des services assurés ou des produits vendus.

On peut notamment citer :

- les redevances d'occupation du domaine public communal : 1 150 k€
- les redevances à caractère sportif : 3 075 k€
- les redevances à caractère social : 1 915 k€
- les redevances à caractère culturel : 597 k€

Les loyers attendus sont estimés à 1 494 k€ et les redevances versées par les concessionnaires (la SARA, l'EPCC Le Quai ou encore le Parc des expositions ...) à 4 983 k€.

- **Recettes diverses**

Les autres recettes sont constituées des autres dotations et impôts, des recettes exceptionnelles, des produits financiers. Elles affichent en apparence une baisse de 5,9 % entre le réalisé 2014 et le BP 2015. **En réalité, une fois retranchés les produits liés à la vente de biens immobiliers (qui sont réalisés en section de fonctionnement mais prévus en section d'investissement), le niveau de ces diverses recettes augmente peu par rapport à 2014 (0,6%).**

Le chapitre 73 Impôts et taxes contient notamment :

- le FPIC (Fonds de péréquation intercommunal et communal) qui devrait continuer de croître en 2015 puisqu'au niveau national, l'enveloppe augmente de 37%. Pour la ville d'Angers, il est évalué à 1,9 M€ pour 2015.
- Les droits de place perçus pour le stationnement sur voirie (3 005 k€) ;
- la taxe additionnelle sur les droits de mutation (3 000 k€) ;
- la taxe sur l'électricité (2 300k€)

Le chapitre 74 Dotations et participations enregistre notamment :

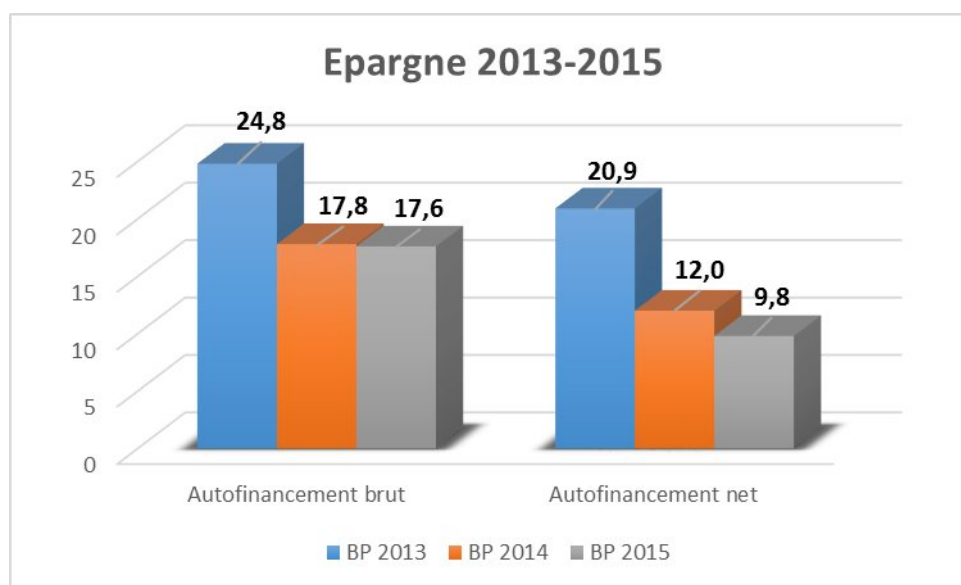
- la dotation spéciale au titre des instituteurs et la dotation générale de décentralisation : 910 k€ ;
- les allocations compensatrices pour 4 866 k€ ;
- les participations de la CAF, dont 4 900 M€ uniquement pour la petite enfance et 2 320 k€ pour les accueils de loisirs.

Le chapitre 77 contient surtout le produit tiré des indemnités d'assurance.

- **Un autofinancement brut préservé, un autofinancement net dégradé**

Les efforts réalisés sur l'évolution des dépenses de fonctionnement, le quasi-maintien des recettes de fonctionnement et l'estimation sincère de l'ensemble des crédits conduisent à préserver l'autofinancement brut de BP à BP (17,6 M€ contre 17,8 M€ au BP 2014, soit une baisse minime de 1,1%).

L'autofinancement net est quant à lui en baisse notable car il consiste à prendre l'autofinancement brut et à le diminuer du capital et des intérêts des emprunts à rembourser au cours de l'année. Ces annuités étant en hausse (7,8 M€ au BP 2015 contre 5,8 M€ au BP 2014) du fait de la forte augmentation de l'endettement enregistrée lors du précédent mandat, l'autofinancement net 2015 se dégrade mécaniquement du montant de cette hausse.



La dégradation de l'autofinancement net, conséquente entre le BP 2013 et le BP 2014 avec une perte de 9 M€, est ainsi freinée dans un souci de maintenir autant que possible la capacité de la collectivité à financer ses projets d'investissement.

▶ SECTION D'INVESTISSEMENT

- Avec 51,3 M€, des dépenses d'investissement soutenues et en adéquation avec la capacité de financement de la collectivité

Comme elle s'y était engagée, la majorité municipale a ramené le budget d'investissement à environ 50 M€. En y ajoutant la dette (hors OCLT), le montant de la section d'investissement s'élève à 56 611 667 € en dépenses réelles (dépenses d'équipement et dépenses financières), contre 72 718 743 € au BP 2014, ce qui représente une baisse de 16,1 M€ (soit - 25,7%).

En M€	BP 2014	Réalisé 2014	BP 2015	BP 2015/ Réalisé 2014
Dépenses d'équipement hors subventions	44,9	36,3	38,1	4,8%
Subventions d'investissement versées	3,6	3,2	3,4	3,3%
Dépenses consacrées aux ZAC	20,5	25,2	9,9	-60,8%
Total	69,0	64,8	51,3	-20,8%

Cette baisse de l'investissement marque une rupture dans la politique d'investissement de la Ville puisque ce niveau d'investissement n'avait plus été tenu depuis 2003 à Angers.

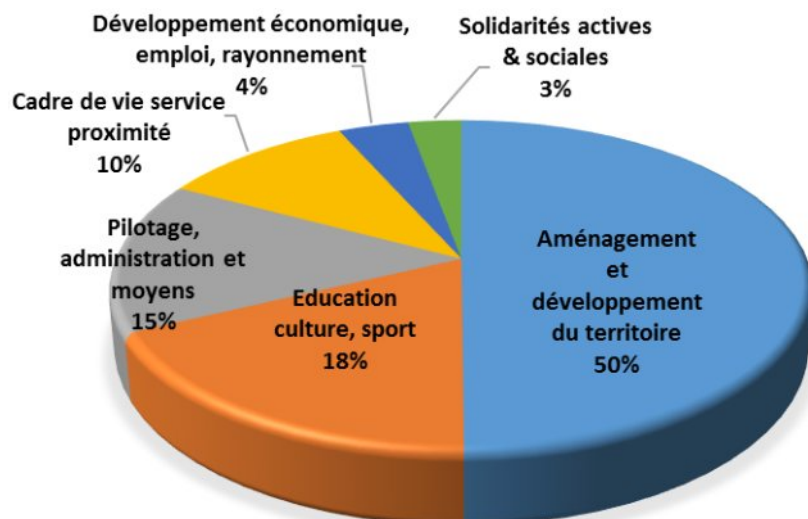
Elle traduit le souci de la collectivité d'adapter désormais ses dépenses d'investissement à ses capacités de financement et en particulier à limiter le recours à **l'emprunt puisque la dette est passée entre 2010 et 2014 de 0 à près de 100 M€.**

En dépit de ces contraintes, la mise en œuvre du programme municipal (plan d'urgence voirie, Plan places, nouvelle patinoire, vidéo-protection, végétalisation du cœur de ville...) est poursuivie après les premières mesures dès l'exercice 2014.



Rénovation du Pont de la Haute-Chaine

- **Présentation par politiques publiques :**



Nos efforts d'investissement sont toutefois obérés pour 10 M€ par les crédits consacrés aux remises d'ouvrage et aux déficits des Zones d'Aménagement Concerté, notamment celle du Plateau des Capucins. Ces dépenses sont de même ordre que l'année dernière si l'on met de côté les 11,5 M€ inscrits au BP 2014 pour Aqua Vita sur la ZAC du Plateau des Capucins.

En 2015, les principales remises d'ouvrage porteront sur le boulevard Auriol pour la ZAC Capucins, les rue et place Gagarine pour la ZAC Roseraie ainsi sur le boulevard Poirel, la rue Votier, la rue Eblé ou encore le tunnel du Pont noir dans la cadre de la ZAC Gare +.

• **Présentation par opération :**

<i>En milliers d'€uros</i>				
POLITIQUE	POLITIQUE SECTORIELLE	OPERATION	BP 2015	
AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE	Déplacements	Dont:		
		Entretien signalisation lumineuse	180,0	
		Parcs de stationnement	150,0	
			Ext. stationnement zone verte	100,0
	Total Déplacements			690,0
	Urbanisme, logement et aménagement urbain	Dont:		
		Zones d'aménagement concerté (ZAC)		9 662,3
		Plan soutien logement social		1 168,3
		ANRU hors opérations concédées		1 135,0
		Campagne de ravalement		250,0
		Aide au logement		194,0
Total Urbanisme, logement et aménagement urbain			17 314,5	
Voirie et espaces publics	Dont:			
	Plan d'urgence Voirie		3 600,0	
	Avenue René Gasnier		940,0	
	Pont de la Haute Chaîne		700,0	
	Rénovation de l'éclairage public		550,0	
	Plan Places		500,0	
	Jalonnement		260,0	
	Ouvrages d'art		200,0	
	Bout du Monde		185,0	
	Cale de la Savatte		150,0	
Entretien des voies publiques		110,0		
Total Voirie et espaces publics			7 595,0	
TOTAL POLITIQUE AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE			25 599,5	
CADRE DE VIE, SERVICE PROXIMITE	Cycle de l'eau	Egoûts pluviaux	900,0	
	Total Cycle de l'eau			900,0
	Parcs, jardins et paysages	Dont:		
		Arbres d'alignement		350,0
		Activités - Cimetières		180,0
		Végétalisation cœur de ville		160,0
		Aménagement terrains zéro phyto		150,0
		Jardins familiaux		145,0
	Total Parcs, jardins et paysages			3 154,0
	Prévention et sécurité	Dont:		
Vidéoprotection			500,0	
Total Prévention et sécurité			565,0	
Propreté urbaine	Dont:			
	Toilettes publiques		100,0	
	Véhicules - propreté publique		453,0	
Total Propreté urbaine			658,5	
Protection de l'environnement	Dont:			
	Ile St Aubin		85,0	
Total Protection de l'environnement			104,0	
TOTAL POLITIQUE CADRE DE VIE ET PROXIMITE			5 381,5	
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, EMPLOI, RAYONNEMENT	Développement économique et du tourisme	Dont:		
		Centre des congrès - Réhabilitation	100,0	
		Terra Botanica	960,0	
	Total Développement économique et du tourisme			1 060,0
Total Rayonnement et coopérations			148,0	
TOTAL POLITIQUE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, EMPLOI, RAYONNEMENT			1 950,0	

POLITIQUE	POLITIQUE SECTORIELLE	OPERATION	BP 2015	
EDUCATION, CULTURE, SPORT	Actions culturelles patrimoine	Dont:		
		Réparations - Musées	475,0	
		Théâtre Le Quai - Maintenance	250,0	
		Adrama-Chabada	225,0	
		Théâtres	148,0	
		Conservatoire	143,0	
		Bibliothèques municipales	110,0	
		Oeuvres d'art	100,0	
		Muséum	95,0	
	Pôle mémoire - Archives Patrimoniales	50,0		
	Total Actions culturelles patrimoine			1 910,0
Activités sportives et loisirs	Dont:			
	Autres éq. Sportifs (dont stades)	2 637,4		
	Nouvelle patinoire - Création	400,0		
	Piscines	176,2		
	Pilotage Sports et loisirs	66,0		
Patinoire	53,4			
Total Activités sportives et loisirs			3 698,2	
Education, enfance, famille, formation	Dont:			
	Grosses réparations - Bât. scolaires	1 381,0		
	Construction et réhabilitation - Ecoles	500,0		
	Grosses réparations - Bâtiments Petite Enfance	306,9		
	Construction et et réhabilitation - Crèches	210,0		
	Grosses réparations - Accueils de loisirs	200,0		
	Informatisation. écoles publiques	150,0		
Construction et rénovations ALSH	20,0			
Total Education, enfance, famille, formation			3 568,7	
Politique de la jeunesse	Activités - Jeunesse	50,0		
Total Politique de la jeunesse			50,0	
TOTAL POLITIQUE EDUCATION, CULTURE, SPORT			9 226,9	
PILOTAGE, ADMINISTRATION ET MOYENS	Pilotage mutualisé politiques	Dont:		
		Grosses réparations hors ilot Hotel de ville	1 000,0	
		GEGR Ilot Hotel de ville	500,0	
		Edifices culturels	430,0	
		Plan de maîtrise de l'énergie	380,0	
		Optimisation du patrimoine	300,0	
		Chaufferies	250,0	
	Mise en accessibilité	115,0		
Total Pilotage mutualisé politiques			7 664,6	
TOTAL PILOTAGE, ADMINISTRATION ET MOYENS			7 664,6	
SOLIDARITES ACTIVES ET SOCIALES	Citoyenneté & vie de quartiers	Dont:		
		Maison de quartier Lac de Maine	300,0	
		Maison de quartier des Hauts de Saint Aubin	100,0	
	Total Citoyenneté & vie de quartiers			935,5
	Partenaires politique sociale	CCAS	365,0	
		Total Partenaires politique sociale		
	Politique de la ville	Association régie de quartiers	78,0	
Total Politique de la ville			78,0	
Relations avec les citoyens	Moyens généraux - Ad générale	85,0		
	Total Relations avec les citoyens			99,0
TOTAL SOLIDARITES ACTIVES ET SOCIALES			1 477,5	
TOTAL GENERAL (hors dette et OCLT)			51 300,0	

- **Des recettes d'investissement en baisse et un recours à l'emprunt divisé par deux**

Les recettes de la section d'investissement s'élèvent à 41 514 891€. Elles se répartissent ainsi :

<i>En M€</i>	BP 2014	Réalisé 2014	BP 2015	BP 2015/ Réalisé 2014
Emprunt	37,4	35,9	18,9	-47,3%
FCTVA ET TLE	6,0	6,4	6,0	-6,9%
Subventions d'investissement reçues	13,0	9,8	15,0	52,6%
Cessions et autres	0,6	3,1	1,6	-49%
Total	57,0	55,2	41,5	-24,9%

Les recettes de la section d'investissement s'élèvent à 41,5 M€ contre 57,0 M€ au BP 2014 et 55,2 M€ (hors affectation du résultat) au CA 2014 (soit une baisse de 25%).

- **Produit des cessions**

Progrès de la sincérité budgétaire à nouveau, le produit attendu des cessions des immobilisations est inscrit au budget primitif. Il s'agit des cessions que nous allons engager dans le cadre d'une gestion dynamique de notre patrimoine et notamment de la vente d'anciens logements rue Saumuroise, de l'ancienne bibliothèque Lafayette rue Létanduère, de la vente de logements de fonction rue Victor Hugo ou encore d'anciens locaux administratifs rue David D'Angers.

- **FCTVA et taxe locale d'équipement**

Le fonds de compensation de la TVA (dotation versée par l'Etat destinée à assurer une compensation, à un taux forfaitaire, de la charge de TVA que supportent les collectivités locales sur leurs dépenses d'investissement et qu'elles ne peuvent pas récupérer par la voie fiscale) devrait rester stable à 5,5 M€, tout comme la taxe locale d'équipement avec 0,5 M€.

- **Subventions d'investissement**

Leur hausse de 2 M€ est induite par l'inscription des amendes de police pour 3,1 M€ et cache donc une baisse des subventions d'investissement reçues proprement dites.

Nous attendons en 2015 des subventions versées notamment par le FEDER, l'Etat, la Région ou le Département pour des investissements réalisés ces dernières années (Aqua Vita, la Cité, Parc des expositions, équipements sportifs du pôle Jean Vilar, etc...) comme le détaille le tableau suivant :

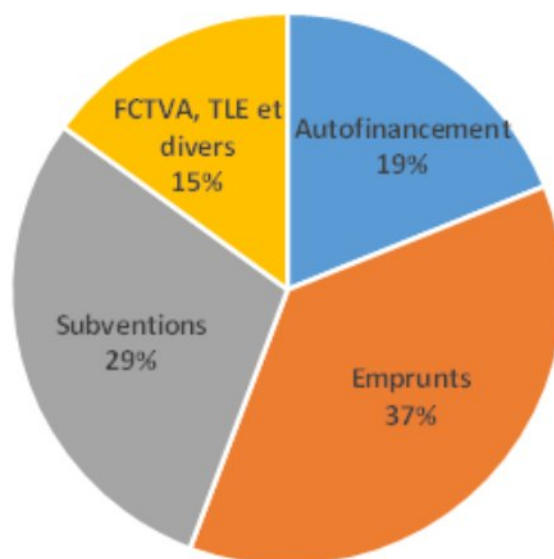
<i>En M€</i>	BP 2015	Origine de la subvention
Rénovation du Parc des expositions	4,6	Conseil régional, conseil général, Etat
Cité de la solidarité	1,3	FEDER
Aqua Vita	4,3	FEDER, région, Etat
Projets ANRU	0,3	ANRU
Autre (Centre M. Menet, Boulevard d'Arbrissel, cheminement Gagarine, mobilier Qualité de vie au travail, aires de stationnement, pôle J. Vilar...)	1,4	Divers
Amendes de police	3,1	Etat
Total	15,0	

- **La structure de financement de l'investissement**

Encore équilibrée en 2015, la structure de financement de l'investissement traduit à ce stade la dépendance aux subventions et la faiblesse de l'autofinancement :

Dépenses d'investissement	51,3
---------------------------	-------------

Recettes d'investissement	41,5
Autofinancement	9,8
Total	51,3



- **La volonté de réduire fortement le recours à l'emprunt en 2015**

- **Des annuités d'emprunt en hausse**

Les annuités de la dette bancaire subissent l'effet des 35,9 M€ de nouveaux prêts contractés en 2014 **malgré la baisse de 16,5 M€ d'emprunts intervenue en 2014.**

Notre estimation des annuités a évolué à la baisse depuis le débat d'orientation budgétaire : initialement très prudente, elle a été ramenée à 7,84 M€ (contre 7,9 M€ au DOB) en se basant sur une durée de 20 ans contre 15 ans précédemment. Il n'en reste pas moins que les annuités augmentent de plus de 2 M€ entre le BP 2015 et le réalisé 2014. A ce rythme, l'autofinancement net serait nul à la fin du mandat, d'où la nécessité de réduire le recours à l'emprunt.

- **Un recours à l'emprunt beaucoup plus raisonnable en 2015**

L'emprunt inscrit pour équilibrer les recettes au regard des dépenses envisagées s'élève à 18,9 M€, soit moitié moins qu'au BP 2014. Sur cette base, il concourrait pour 37% au financement des 51,3 M€ d'investissement projetés contre 54% en 2014, soit une structure de financement tout à fait correcte.

Il est à noter que le montant de cet emprunt constitue un montant maximal de ce que prévoit de souscrire la collectivité et suppose que l'intégralité des dépenses d'investissement soit réalisée dans l'exercice. Il ne tient pas compte des résultats de l'exercice 2014 qui seront intégrés au budget au moment du budget supplémentaire.

BUDGET ANNEXE : CHAUFFERIES URBAINES

Le budget annexe relatif aux chaufferies urbaines s'établirait à 3 822 k€.

<i>En M€</i>	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	909	1 717
Investissement	2 913	2 104
Total	3 822	3 822

Mouvements réels

Les travaux d'investissement consisteront pour l'essentiel en 2015 à rénover le réseau d'Anjou Village construit dans les années soixante pour 1 570 k€ et à remettre à neuf le départ du réseau de la chaufferie de la Roseraie

Le budget qui est présenté inclut en outre une hausse de 192 k€ par rapport aux montants communiqués lors du débat d'orientation budgétaire, ceci afin de tenir compte de près de 200 k€ de dépenses supplémentaires générées par une malfaçon sur le réseau de chaleur des Hauts de Saint-Aubin nécessitant la location d'une chaudière mobile et des frais d'experts. Une transaction mettant fin à ce litige devrait néanmoins pouvoir être conclue dès cette année, ce qui explique que le versement de recettes exceptionnelles ait été prévu.

1,1 M€ d'emprunt supplémentaire pourrait être souscrit cette année pour équilibrer le budget. L'encours de dette de ce budget était de 13,8 M€ au 1^{er} janvier 2015.

BUDGET ANNEXE : BOUCLE OPTIQUE ANGEVINE

Les crédits consacrés par ce budget annexe (208 k€) restent presque identiques au BP 2014 (213 k€). Pour la première fois cette année, les crédits serviront davantage à la rénovation des infrastructures existantes qu'au raccordement de nouveaux services de la ville.

<i>En M€</i>	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	62	208
Investissement	146	-
Total	208	208

Mouvements réels

CONCLUSION

Le premier budget primitif de ce nouveau mandat municipal traduit donc notre engagement à ramener le budget d'investissement à 50 M€, à enrayer la baisse de l'autofinancement brut et à diviser par deux le recours à l'emprunt. L'objectif de revenir vers un cercle vertueux du financement de l'action municipale franchit de la sorte une étape décisive dans un contexte financier pourtant difficile marqué par la stabilité de la DGF et une moindre dynamique fiscale.

La relecture des politiques publiques - actuellement en cours - permettra de redéfinir le périmètre de nos interventions, de développer nos projets et de nous adapter aux ressources qui seront les nôtres dans les prochaines années.